

CONCOURS EXTERNE DE CONTRÔLEUR DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS
ANNEE 2019
FICHE DE PARCOURS PROFESSIONNEL ET PERSONNEL¹
à remplir par le candidat admissible

Nom de naissance : <input style="width:150px;" type="text"/> Prénom : <input style="width:150px;" type="text"/> Nom d'usage : <input style="width:150px;" type="text"/> Date et lieu de naissance : <input style="width:150px;" type="text"/> Options choisies : Écrit <input type="checkbox"/> Oral <input type="checkbox"/> Épreuve n°2 : <input style="width:100px;" type="text"/> Épreuve n°2 : <input style="width:100px;" type="text"/> Épreuve n°3 : <input style="width:100px;" type="text"/>	Photo (coller une photo d'identité récente)
---	---

SITUATION ACTUELLE		
<input type="checkbox"/> Etudiant	<input type="checkbox"/> En recherche d'emploi	<input type="checkbox"/> En activité

ETUDES ET DIPLOMES		
Nature de l'enseignement ou formation	Diplômes obtenus ou niveau d'études	Date et lieu d'obtention

PARCOURS PERSONNEL ² ET / OU EXPERIENCE PROFESSIONNELLE	
ANNEES	NATURE DES ACTIVITES ET / OU POSTE(S) OCCUPE(S)

Principaux centres d'intérêt (facultatif)

Langues étrangères pratiquées (niveau : écrit, lu, parlé, courant)

J'atteste de l'exactitude des informations fournies ci-dessus,

Date et signature du candidat :

1 Document servant de support à l'exposé de votre parcours en 5 minutes maximum devant le jury.
 2 Facultatif : vous pouvez indiquer vos activités personnelles (bénévolat, etc...).

INFORMATION

La fiche de parcours professionnel et personnel dûment complétée et signée sans aucun autre document (ni diplômes, ni contrats de travail...) doit être directement renvoyée avant le **20 mai 2019**, **si vous ne l'avez pas déjà fait** :

- **soit** par messagerie à l'adresse secretariat-concours-dnrfp@douane.finances.gouv.fr
- **soit** par courrier à **École nationale des douanes - Service du recrutement**
11 avenue Jean Millet - BP 10450
59203 Tourcoing cedex ;

Vous pouvez vous munir d'une copie de la fiche de parcours professionnel et personnel lors de votre entretien.

Il est précisé que la fiche de parcours professionnel et personnel ne constitue qu'un outil permettant aux membres de jury d'orienter l'entretien. Cette fiche n'est pas notée.

Détail de l'épreuve n°1

- **L'épreuve n°1** consiste en un « entretien sur la base d'une fiche de parcours professionnel et personnel pour apprécier les motivations du candidat et son aptitude à exercer des fonctions au sein de la DGDDI » (arrêté du 08 juin 2009). Cette épreuve ne comporte pas de préparation.

Le candidat débutera l'entretien, sur invitation du président du jury, par une présentation de son parcours professionnel et personnel d'une durée maximum de 5 minutes.

Les 20 minutes restantes seront consacrées à l'appréciation par le jury des motivations du candidat et de son aptitude à exercer des fonctions au sein de la DGDDI au travers d'une évaluation de ses connaissances générales et de sa capacité de réflexion.
